

trigone

EAU DECHETS ASSAINISSEMENT

Syndicat Mixte du GERS

CS 40509

32021 AUCH CEDEX 9

DELIBERATION n° C 531-11-21 Séance du mardi 23 Novembre 2021

COMMUNAUTE DE COMMUNES ADOUR MADIRAN CONVENTION ACCES DECHETERIES

Nombre de membres

En exercice : 19
Présents : 16
Pouvoir : 0
Absent : 3

Date de la convocation

Le 15 Novembre 2021

Date d'affichage

26/11/2021

Le mardi 23 Novembre 2021 à 9 heures 30, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : MM Francis DUPOUEY, Jean-Pierre SALERS, Patrick DUBOSC, Jacques FAUBEC, Patrice SUAREZ, Gérard LILLE, Jacques MORLAN, Jean-Claude BOURGUIGNON, Thierry REVEIL, Claude NEF, Jean Paul FORMENT, Benoit DESENLIS, Didier DUPRONT, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Mme Céline SALLES

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Roger COMBRES est suppléé par M. Christian CUVELLIER

Absent excusé : Mme Muriel LARRIEU, M Jean FALCO, Mme Françoise CARRIE

La communauté de Communes Adour Madiran a sollicité le SICTOM OUEST et Trigone afin de permettre aux habitants des communes de SAINT-LANNE et CASTELNAU-RIVIERE BASSE l'accès aux déchetteries de RISCLE et PLAISANCE du GERS.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés
DELIBERE ET DECIDE

- D'autoriser l'accès aux déchetteries de Riscle et de Plaisance du Gers, aux usagers des Communes de Saint-Lanne et Castelnaud-Rivière Basse, aux conditions figurant dans la convention tripartite ci-annexée,
- D'autoriser le Président à signer la convention tripartite COMMUNAUTE DE COMMUNES ADOUR MADIRAN/ SICTOM OUEST/ TRIGONE, et toutes les pièces y afférent,

Le Président
Francis DUPOUEY

quy

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.